

Rapport sur le Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière 2012 de l'AFI

Faire de l'inclusion financière une réalité



Tables des matières

Introduction : faire de l'inclusion financière une réalité	1
La Déclaration de Maya : engagements sur lesquels vous pouvez compter	2
La Déclaration de Maya : nouveaux engagements	4
Le GPF en images	5
L'impact de l'inclusion financière sur l'économie réelle	6
Les groupes de travail de l'AFI faisant de l'inclusion financière une réalité	7
L'expérience sud-africaine en matière d'inclusion financière	9
Approches régionales en matière d'inclusion financière	11
Les membres de l'AFI explorent de nouveaux domaines politiques	13
Innover pour l'inclusion financière : nouvelles technologies et nouveaux modèles commerciaux	15
Produire des résultats à travers le G20 : le 2e forum annuel du	16
Partenariat mondial pour l'inclusion financière (GPFI)	
Commentaires : à propos du forum, qu'avez-vous aimé le plus ?	18
Opinion : perspectives d'inclusion financière du réseau de l'AFI	19

Faire de l'inclusion financière une réalité

Accueilli par le Trésor national d'Afrique du Sud, le Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière (GPF) 2012 de l'AFI a réuni plus de 300 décideurs, régulateurs, partenaires du secteur privé, organisations internationales et instituts de recherche provenant de 70 pays. Pendant trois jours à Cape Town, les participants au forum ont partagé et échangé des connaissances sur les politiques d'inclusion financière en explorant le thème de cette année – *faire de l'inclusion financière une réalité*. De même, le GPF a permis au réseau de l'AFI de définir une orientation claire pour sa transition vers une institution indépendante détenue par ses membres composés d'organes décisionnels des pays en développement et émergents.

La première partie de ce rapport rend compte des différentes façons dont les institutions membres de l'AFI s'efforcent de faire de l'inclusion financière une réalité dans leurs pays. Au premier jour du GPF, les institutions membres de l'AFI ont mis en valeur leurs engagements en vertu de la Déclaration de Maya et ont révélé comment ces engagements favorisent les changements politiques et réglementaires qui ont déjà un impact sur le terrain. Un débat sur l'impact de l'inclusion financière sur l'économie réelle, suivi par des sessions portant sur les réalisations des groupes de travail de l'AFI et l'annonce de 17 nouveaux engagements en vertu de la Déclaration de Maya lors de la journée de clôture, a montré comment les membres de l'AFI font de l'inclusion financière une réalité.

Dans la deuxième partie de ce rapport, six Membres associés de l'AFI présentent leurs points de vue sur les tendances importantes découlant du GPF. Bien que chacun des associés perçoive le GPF 2012 à travers une lentille différente, leurs opinions convergent sur deux points principaux. Tout d'abord, le fait que le GPF a contribué à amorcer un dialogue important sur l'impact de l'inclusion financière sur l'économie réelle – un dialogue qui doit se poursuivre puisque la preuve concrète de cet impact n'est pas encore claire. Deuxièmement, le fait que l'éducation financière, qui bénéficie d'une attention de plus en plus croissante, devrait être étudiée attentivement afin d'identifier les approches les plus efficaces et déterminer la personne devant assumer ce rôle. Ces questions demeureront sans doute au premier plan des débats politiques sur l'inclusion financière au moment où le réseau de l'AFI se tourne vers le cinquième Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière, qui se tiendra à Kuala Lumpur, en Malaisie, en septembre 2013.



THE 2012 AFI
GLOBAL POLICY FORUM

Making financial inclusion real

26-28 | SEPTEMBER | 2012
cape town, south africa

La Déclaration de Maya : engagements sur lesquels vous pouvez compter



The Maya Declaration

The AFI member commitment to financial inclusion

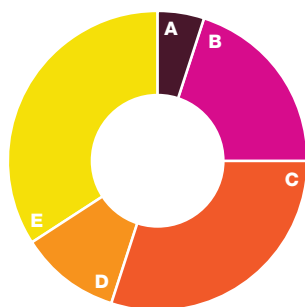
« Je tiens à encourager les pays représentés ici à répondre à l'appel des dirigeants du G20 en utilisant la Déclaration de Maya pour prendre un engagement ferme envers des mesures concrètes dans le but de promouvoir l'inclusion financière dans leurs pays respectifs. »

Pravin Gordhan, Ministre des Finances, République d'Afrique du Sud, discours d'ouverture

Le GPF 2012 a marqué une année depuis l'annonce de la Déclaration de Maya et 17 institutions membres de l'AFI se sont engagées à prendre des mesures concrètes pour promouvoir l'inclusion financière dans leurs pays.

Comme Pravin Gordhan, ministre des Finances d'Afrique du Sud, a indiqué dans son allocution d'ouverture, ces membres « reconnaissent l'importance cruciale de l'inclusion financière dans l'autonomisation et la transformation de la vie de tous nos citoyens, en particulier les pauvres, son rôle dans l'amélioration de la stabilité et de l'intégrité financière aux niveaux national et mondial, et sa contribution essentielle à une croissance forte et inclusive dans les pays en développement et émergents. »

Quelle est la valeur / importance stratégique de la Déclaration de Maya ?



A	Elle aide à mobiliser le soutien d'autres intervenants nationaux	5%
B	Elle contribue à la définition d'un mandat clair pour initier et / ou mettre en œuvre des initiatives d'inclusion financière	20%
C	Elle contribue au renforcement de la responsabilité institutionnelle pour assurer que nos engagements publics sont atteints	30%
D	Elle contribue à accroître la sensibilisation sur l'inclusion financière	11%
E	Elle contribue à la définition d'objectifs clairs et communs en matière d'inclusion financière	34%

Source : Vote électronique portable

SESSION

LA DECLARATION DE MAYA : ENGAGEMENTS SUR LESQUELS VOUS POUVEZ COMPTER (JOUR 1)

Partie I : les dirigeants rendent compte des progrès réalisés vers les engagements pris à Riviera Maya

Partie II : soutien à la Déclaration de Maya – Nouvelles formes de coopération

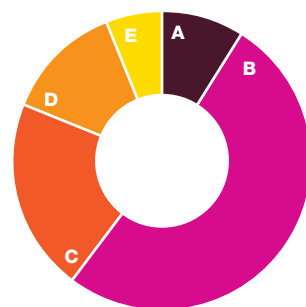
Une session en deux parties au cours du Jour 1 du GPF a mis en valeur les réalisations des institutions membres qui ont pris des engagements en vertu de la Déclaration de Maya à Riviera Maya en 2011, et a examiné les rôles que les organismes externes, y compris le secteur privé et les partenaires au développement, peuvent jouer pour aider les pays à réaliser leurs engagements.

POINTS SAILLANTS DE LA SESSION

La première partie de la séance, animée par Sanusi Lamido Aminu Sanusi, Gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, a souligné des exemples des progrès notables dans la réalisation des engagements pris à Riviera Maya :

- **La Banque de réserve des Fidji** a atteint 60% de son objectif de bancariser 150,000 adultes supplémentaires.
- **La Banque nationale du Rwanda** a mis en place un Groupe de travail national sur l'inclusion financière.
- **La Banque de réserve du Malawi** a élaboré des directives relatives au système bancaire via distributeurs et a créé un Groupe de coordination chargée de la monnaie mobile pour superviser la mise à l'échelle des services financiers via téléphones mobiles.
- **La CNBV du Mexique** est en train de se doter d'une stratégie nationale d'inclusion financière et de créer de nouveaux modèles commerciaux pour les plates-formes de téléphonie mobile, et a mené une enquête sur la demande.
- **La Banque centrale des Philippines (BSP)** a créé un Comité de pilotage chargé du financement accessible à tous, reflétant l'engagement de la Banque centrale à poursuivre l'inclusion financière comme un domaine politique clé.

A l'avenir, comment voyez-vous les institutions partenaires externes soutenant la Déclaration de Maya ?



A	Soutien en matière de plaidoyer au niveau mondial	9%
B	Assistance technique / soutien en termes de ressource	52%
C	Formation et renforcement des capacités	21%
D	Prestation directe des services financiers ou mise en place des systèmes	13%
E	Autres	6%

Source : Vote électronique portable

La Déclaration de Maya : engagements sur lesquels vous pouvez compter (suite)

La deuxième partie de cette session a exploré le potentiel de nouvelles formes de coopération avec le secteur privé et les partenaires au développement. Les discussions ont souligné la nécessité d'un nouveau type de partenariat entre les régulateurs et le secteur privé et a mis l'accent sur le rôle crucial que le secteur privé peut jouer pour aider les institutions membres de l'AFI à répondre à leurs engagements en vertu de la Déclaration de Maya.

Les panelistes du débat ont formulé plusieurs offres de soutien :

- **MasterCard et Visa** se sont proposés pour partager leurs expériences dans le développement des solutions de paiement via téléphones mobiles dans différents marchés et soutenir le Groupe de travail sur les données d'inclusion financière (FIDWG) de l'AFI en partageant de nouveaux types de recherche. Les deux sont également particulièrement désireux de s'engager dans l'éducation financière. Le Groupe de travail sur l'autonomisation des consommateurs et la conduite du marché (CEMC) et son sous-groupe, qui traite spécifiquement de l'éducation financière, fournira une plate-forme pour explorer davantage cet intérêt.
- **La GSMA** partagera des informations, y compris les données clés résultant de son enquête mondiale, jouera un rôle proactif dans la facilitation de dialogue avec le secteur de la téléphonie mobile, et participera à des discussions sur les modèles commerciaux appropriés et les meilleures pratiques.
- **Le CGAP** soutiendra davantage la recherche afin d'identifier des modèles commerciaux viables et jouera un rôle actif dans le plaidoyer fondé sur les preuves au niveau mondial pour s'assurer que l'inclusion financière demeure en lumière.
- **La Bill & Melinda Gates Foundation** continuera à soutenir l'inclusion financière comme un bien public mondial. Elle soutiendra également les initiatives et plus de recherches sur la mesure de l'impact de l'inclusion financière – un suivi important et opportun aux discussions initiées à Cape Town.

Trouver l'équilibre approprié entre la coopération et la concurrence a été considéré comme essentiel pour encourager le secteur privé à jouer un rôle proactif en matière d'inclusion financière. Il a été convenu que les partenariats entre le gouvernement et le secteur privé sont essentiels, mais que les formes traditionnelles de partenariats doivent être remplacées par de nouvelles approches novatrices.



Le Sous-gouverneur Muhammad Ibrahim annonce l'engagement de la Banque centrale de Malaisie en vertu de la Déclaration de Maya

SESSION

LES ENGAGEMENTS DE CAPE TOWN – NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN VERTU DE LA DÉCLARATION DE MAYA (JOUR 3)

Lors du dernier jour du GPF, 17 institutions membres de l'AFI ont annoncé de nouveaux engagements en vertu de la Déclaration de Maya.

Les engagements de Cape Town ont démontré le charme de la Déclaration de Maya en tant que catalyseur de l'inclusion financière au niveau national. Comme le modérateur Daniel Schydrowsky, Surintendant de la SBS du Pérou, a fait observer : « Bien que chacun des pays emprunte son propre chemin, nous avons quelques points communs en termes d'approches. Les piliers de ces engagements sont la technologie, les comptes simples, l'éducation des consommateurs et l'amélioration de l'accessibilité en général. Ces engagements devraient nous permettre d'aller de l'avant de manière substantielle et d'améliorer directement les conditions de nos citoyens. »

Mesurer les engagements



Permettre l'accès à 70,000 personnes (y compris 30,000 femmes) aux Iles Salomon

Près de la moitié de ceux qui auront l'accès aux services financiers en 2015 seront des femmes.

Engagement, Banque centrale des îles Salomon



95% des bénéficiaires des prestations au Chili

recevront des paiements électroniques au lieu des paiements en espèces.

Engagement, Ministère du Développement social



34 des institutions membres

soit 36% des institutions membres de l'AFI, ont pris des engagements en vertu de la Déclaration de Maya.

PROCHAINES ETAPES

L'AFI assurera le suivi auprès de toutes les institutions membres ayant pris des engagements en vertu de la Déclaration de Maya lors du GPF 2012, et des parties prenantes telles que le secteur privé, afin de déterminer comment soutenir les initiatives visant à atteindre les objectifs d'inclusion financière.¹

¹ Pour de plus amples renseignements sur les initiatives de l'AFI visant à soutenir la mise en œuvre des engagements pris par les pays, veuillez consulter les engagements sur lesquels vous pouvez compter : *le rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Déclaration de Maya 2012*, <http://www.afi-global.org/library/publications/2012-maya-declaration-progress-report>

Nouveaux engagements en vertu de la Déclaration de Maya

ARMÉNIE

Banque centrale d'Arménie

La banque encouragera le déploiement de produits du secteur privé qui répondent aux besoins des pauvres, en mettant l'accent sur les voies innovantes telles que les paiements via téléphones mobiles et électroniques. Elle établira également un système de traitement des plaintes rapide, efficace et gratuit à travers le Bureau du médiateur financier et améliorera le cadre réglementaire pour s'assurer que les consommateurs disposent de l'information, de la protection et de la capacité d'accéder à tous les services.

BANGLADESH

Autorité de réglementation du microcrédit du Bangladesh

L'autorité promouvra les services bancaires via distributeurs et téléphones mobiles, mettra en œuvre des initiatives de protection des consommateurs, et établira un bureau de crédit pour le secteur des IMF.

CHILI

Ministère du Développement Social

Le ministère encouragera l'adoption d'un système de paiement électronique, développera des outils de mesure et des indicateurs de données, et créera une plate-forme de coordination de haut niveau chargée d'élaborer une stratégie nationale d'inclusion financière.

COLOMBIE

Ministère des Finances et du Crédit public

Le ministère mettra au point une stratégie d'inclusion financière à long terme en 2013, établira un comité chargé de coordonner la politique d'inclusion financière avec les pouvoirs publics et les agents privés, et présentera un projet de loi pour créer une licence spéciale pour les émetteurs de monnaie électronique et les administrateurs des systèmes de cartes prépayées et une série de nouvelles règles pour les petits systèmes de paiement.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Banque centrale du Congo

La banque achèvera la modernisation du système national de paiement, améliorera les règles relatives à la protection des consommateurs, et introduira des services bancaires via téléphones mobiles et distributeurs, tout cela d'ici 2013.

EQUATEUR

Banque centrale de l'Equateur

La banque améliorera les structures financières de proximité et le système national de paiement dans 200 districts, et mettra au point des produits et des services financiers dans les zones non desservies à travers un fonds de subvention.

GHANA

Banque du Ghana

La banque visera à atteindre une inclusion financière de 70% d'ici 2017, révisera sa stratégie de système de paiement et développera un programme d'alphabétisation financière en 2012, stimulera l'adoption des services financiers via téléphones mobiles, et rendra compte des progrès et prendra part à l'apprentissage par les pairs.

GUATEMALA

Surintendance des Banques du Guatemala

Elle élaborera un code de bonne pratique en matière de protection des consommateurs pour tous les prestataires de services financiers, définira des normes de transparence et de divulgation en ce qui concerne les produits et les services, mesurera l'impact de ses engagements, et créera une base de données d'ici 2013.

INDONESIE

Banque d'Indonésie

La banque lancera un projet axé sur l'identité financière, développera et mettra en œuvre des programmes d'éducation financière, élargira et promouvra le « Tabunganku », un compte d'épargne simplifié, et encouragera une croissance durable des services bancaires à distance par les cadres réglementaires intelligents.

MALAISIE

Banque centrale de Malaisie

La banque s'assurera que 95% de la population adulte a accès aux services financiers d'ici 2014, adoptera des moyens novateurs pour améliorer les services bancaires via téléphones mobiles et distributeurs, et développera des produits et des services qui répondent aux besoins de tous les citoyens, y compris la microfinance et l'épargne à long terme.

MONGOLIE

Commission réglementaire financière de la Mongolie

La Commission élaborera des politiques qui créent un environnement propice à un accès rentable aux services financiers et mettra en œuvre un cadre réglementaire qui permet la réalisation de l'inclusion financière, la stabilité financière et l'intégrité financière. Elle fera la promotion de la protection des consommateurs, et fera de l'élaboration des politiques fondées sur les preuves une priorité par la collecte et l'analyse des données et la production des indicateurs comparables.

MOZAMBIQUE

Banque de Mozambique

La banque fera la promotion de la collaboration entre les entités publiques et privées, et élaborera une stratégie d'inclusion financière basée sur : la stabilité financière ; l'environnement réglementaire ; l'alphabétisation financière et la protection des consommateurs financiers ; l'accès, la distribution et l'utilisation des services financiers ; et la création d'une base de données pour mesurer et suivre les progrès.

NAMIBIE

Banque de Namibie

La banque lancera sa Stratégie du secteur financier, recueillera des données pour compiler les indicateurs d'inclusion financière, et se dotera d'un cadre pour la protection des consommateurs et l'entreprise et l'exécution des activités d'alphabétisation financière.

PALESTINE

Autorité monétaire palestinienne

L'autorité améliorera l'alphabétisation financière chez les Palestiniens, développera des services pour faciliter l'accès aux services financiers, et définira les principes de protection des consommateurs.

SENEGAL

Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal

Le ministère élaborera un cadre institutionnel et réglementaire qui favorise les prestataires des services financiers de base, promouvra un meilleur contrôle opérationnel et l'intermédiation du secteur des IMF, et diversifiera les services financiers, en particulier les MFS.

ILES SALOMON

Banque centrale des Îles Salomon

La banque permettra à 70,000 citoyens supplémentaires (y compris 30,000 femmes) non bancarisés et sous-desservis d'accéder à des services financiers d'ici 2015, mènera une enquête pour mesurer l'alphabétisation financière, collectera des données afin de produire des indicateurs mesurables et intégrera l'éducation financière dans les programmes scolaires nationaux d'ici 2013, et encouragera l'expansion et la diversification des produits et des services financiers par le biais d'un environnement juridique favorable.

VANUATU

Banque de réserve de Vanuatu

Le Conseil des ministres approuvera la stratégie nationale d'ici 2013. La banque élaborera également des programmes de cours et procédera à une enquête sur la demande et l'accès.

Le GPF en images



Pravin Gordhan, Ministre des Finances de la République d'Afrique du Sud, ouvre officiellement le GPF 2012



Amar Bhattacharya, Secrétariat du G24



Alfred Hannig, Directeur exécutif, Alliance pour l'inclusion financière



Sanusi Lamido Aminu Sanusi, Gouverneur, Banque centrale du Nigeria



Kamalesh Chandra Chakrabarty, Sous-gouverneur, Banque de réserve de l'Inde



Les possibilités de réseautage étaient abondantes lors des pauses entre les séances



Les panélistes discutent de l'importance de mesurer l'inclusion financière au cours de la séance « Rencontrez un praticien : solutions pratiques à vos défis liés aux données »



Ute Klamert, Directeur général pour l'Asie, Agence allemande de coopération internationale (GIZ)



Pour plus de photos et d'actualités à propos du GPF 2012, consultez les éditions du GPF Connect – bulletin quotidien du Forum mondial sur les politiques d'inclusion financières de l'AFI, à l'adresse : www.afi-global.org/library/publications

L'impact de l'inclusion financière sur l'économie réelle

« Les finances doivent servir l'économie réelle : la croissance inclusive ne peut se produire dans l'absence de l'inclusion financière. »

Kamalesh Chandra Chakrabarty, Sous-gouverneur, Banque de réserve de l'Inde

« Le système financier mondial tel qu'il fonctionne actuellement est devenu contre-productif... quand on parle de l'inclusion financière et d'inclure plus de gens dans le système, il faut s'assurer que le paradigme financier change, ou bien nous amenons les gens pauvres et vulnérables dans un système qui les exploite. »

Iraj Abedian, Président Directeur Général, Pan African Investment et Research Services



Les décideurs politiques discutent de l'inclusion et de la stabilité financière, et de l'impact sur l'économie réelle



Iraj Abedian, PDG, Pan African Investment et Research Services

Lors d'une session clé portant sur le thème du GPF, les participants ont cherché à savoir si l'inclusion financière a des impacts tangibles et mesurables sur l'économie réelle.

SESSION

L'IMPACT DE L'INCLUSION FINANCIERE SUR L'ECONOMIE REELLE (JOUR 1)

POINTS SAILLANTS DE LA SESSION

Les participants ont convenu que les preuves claires et convaincantes de l'impact de l'inclusion financière sur l'économie réelle sont encore insuffisantes. Comme Amar Bhattacharya du Secrétariat du G24 a souligné, nous sommes toujours essentiellement dans le domaine de la croyance plutôt que celui des preuves – une vision qui a été partagée par l'ensemble des participants. Les participants ont également discuté de la relation entre l'intégration financière et la stabilité financière, et les modes les plus efficaces pour assurer la qualité des services financiers aux ménages les plus pauvres.

Lesetja Kganyago, Sous-gouverneur de la Banque de réserve d'Afrique du Sud, a souligné que la stabilité et l'intégration ne sont pas mutuellement exclusives – un message qui doit atteindre les régulateurs qui supposent toujours que l'inclusion financière peut constituer une menace pour la stabilité financière.

Lors d'une discussion sur les canaux de distribution, les panélistes ont convenu que la technologie joue un rôle clé dans l'inclusion financière, mais les opinions ont différé quant à savoir si les banques sont les meilleures institutions pour conduire des innovations en matière de technologie. Certains ont fait valoir que les modèles non-bancaires devraient stimuler l'innovation, tandis que Kamalesh Chandra Chakrabarty, Sous-gouverneur de la Banque de réserve de l'Inde, a souligné que les banques doivent faire partie de la solution afin d'assurer l'accès à une gamme complète des services financiers.

Enfin, les panélistes ont convenu à l'unanimité que l'effort visant à étendre l'accès au système financier est inutile à moins que des efforts égaux soient investis pour assurer la qualité des services financiers. Une protection efficace des consommateurs financiers doit accompagner l'inclusion financière accrue si les décideurs atteindront les résultats politiques désirés.

Comme Iraj Abedian, Directeur général de Pan African Investment et Research Services, a souligné :

« Nous devons assurer que le paradigme financier change. »

Les groupes de travail de l'AFI faisant de l'inclusion financière une réalité

« Les groupes de travail démontrent la puissance de l'apprentissage par les pairs. »

Matthew Gamser, Chef, Forum de financement des PME, Société financière internationale

Les groupes de travail de l'AFI jouent un rôle principal en aidant les institutions membres à réaliser leurs engagements, principalement par l'identification et le partage des connaissances au sujet des solutions politiques et des mesures réglementaires concrètes. Le GPF 2012 a permis aux représentants des groupes de travail de discuter de leurs activités avec un large public de décideurs politiques et de parties prenantes.

SESSION

GROUPES DE TRAVAIL DE AFI : L'ANNEE EN REVUE (JOUR 2)

POINTS SAILLANTS DE LA SESSION

Le GPF 2012 a clairement indiqué que les groupes de travail sont au cœur des efforts du réseau de l'AFI visant à faire de l'inclusion financière une réalité. Au cours de cette session, les groupes de travail ont rendu compte de leurs principales réalisations en 2012.

- **Le Groupe de travail sur les services financiers via téléphones mobiles (MFSWG) :** a produit quatre notes d'orientation et a mené un certain nombre d'examen par les pairs des projets de réglementation des membres.
- **Le Groupe de travail sur l'autonomisation des consommateurs et la conduite du marché (CEMC) :** a créé cinq sous-groupes et a préparé un certain nombre de projets de directives.
- **Le Groupe de travail sur les données d'inclusion financière (FIDWG) :** a élaboré la Série de base d'indicateurs d'inclusion financière, qui a été adoptée par le Partenariat mondial pour l'inclusion financière (GPI) du G20, et se concentre désormais sur l'élaboration d'indicateurs supplémentaires pour mesurer la qualité des services financiers.
- **Le Groupe de travail sur l'intégrité financière (FINTWG) :** a travaillé de façon proactive avec le Groupe d'action financière (GAFI), le principal organisme mondial de normalisation chargé d'assurer que l'intégrité financière et les objectifs d'inclusion financière soient alignés.
- **Le Groupe de travail des îles du Pacifique (PIWG) :** a soutenu les membres dans le déploiement des services financiers via téléphones mobiles et la mise en œuvre des stratégies nationales d'inclusion financière.

D'autres réalisations des groupes de travail comprenaient la collaboration dans les domaines tels que la protection des consommateurs dans le contexte des services financiers via téléphones mobiles et la collecte des données sur la demande, ainsi qu'une influence accrue dans les dialogues mondiaux sur l'inclusion financière, en particulier au sein du G20, du GPI et des organes normatifs tels que le GAFI.

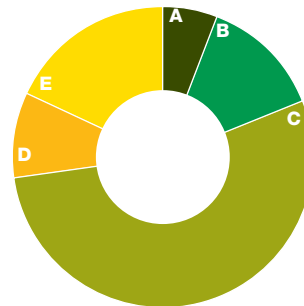
Trois séances supplémentaires ont examiné plus profondément les questions clés sur lesquelles se penchent les groupes de travail.

SESSION

SURMONTER LES OBSTACLES AUX SERVICES FINANCIERS VIA TELEPHONES MOBILES AFIN DE FAIRE DE L'INCLUSION FINANCIERE UNE REALITE (JOUR 2)

Cette session a mis l'accent sur l'impact de l'interopérabilité sur les objectifs de l'inclusion financière et si oui ou non les banques centrales devraient l'autoriser. Les panélistes et les participants ont été divisés au sujet de cette question clé, certains estimant qu'une poussée mandatée n'était pas nécessaire puisque les principaux acteurs se tourneront vers l'interopérabilité si les régulateurs établissent un cadre fondé sur les règles pour réglementer les opérations.

Quand est-il le plus approprié pour les régulateurs d'imposer l'interopérabilité des plateformes de services financiers via téléphones mobiles ?



A	Jamais : les lois de l'offre et de la demande finiront par produire les bons résultats	6%
B	Peut-être plus tard : uniquement sur une démonstration claire de comportement anticoncurrentiel	13%
C	Peut-être plus vite : dans un délai raisonnable après le lancement des opérations	54%
D	Maintenant : comme condition pour le lancement des opérations	9%
E	Aucune différence , ils ne nous écoutent pas de toute façon	18%

Source : Vote électronique portable

L'interopérabilité reste une question très controversée entre la majorité des décideurs et des régulateurs, qui affirment qu'il est important d'établir l'interopérabilité de l'inclusion financière au début, et les opérateurs de téléphonie mobile, qui affirment que ce ne serait pas financièrement viable pour l'industrie si l'interopérabilité était exigée dès le début. Ce débat devrait se poursuivre et resterait au cœur des priorités du Groupe de travail sur les services financiers via téléphones mobiles de l'AFI dans l'année à venir.



Les membres participent aux discussions lors de la session « briser les barrières » sur les MFS

Les groupes de travail de l'AFI faisant de l'inclusion financière une réalité (suite)

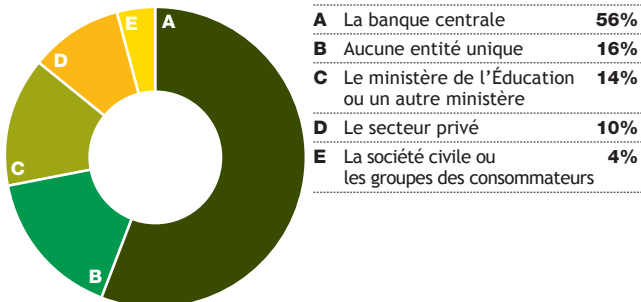
SESSION

EDUCATION FINANCIERE : UN FACTEUR DE SUCCES POUR L'INCLUSION FINANCIERE ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS (JOUR 2)

Cette séance a porté sur le rôle des banques centrales dans l'éducation des clients en matière de produits et de services financiers et de leurs droits et responsabilités en tant que consommateurs de services financiers. Cela a été un thème important étant donné les ressources considérables nécessaires à l'entreprise de campagnes efficaces d'éducation financière.

Dans l'ensemble, les panélistes ont convenu que les banques centrales devraient jouer un rôle prépondérant car elles sont neutres et peuvent aider à faire en sorte que l'éducation financière demeure un outil de protection des consommateurs, et non un outil de marketing pour les institutions financières.

Qui prend l'initiative en matière d'éducation financière dans votre pays ?



Source : Vote électronique portable

Votre pays mesure-t-il l'alphabétisation financière ?



Source : Vote électronique portable



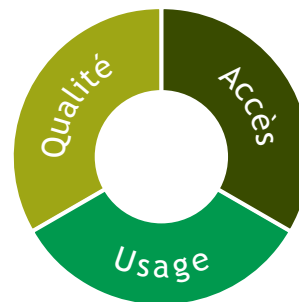
Les présidents des Groupes de travail de l'AFI réfléchissent aux réalisations en 2012

SESSION

RENCONTREZ UN PRATICIEN : SOLUTIONS PRATIQUES A VOS DEFIS LIES AUX DONNEES (JOUR 2)

Cette session sur les données d'inclusion financière a abordé les trois dimensions de l'inclusion financière : l'accès, l'usage et la qualité. Les statistiques sur l'offre étaient disponibles dans 94% des pays représentés au débat, mais les panélistes ont estimé que les données sur la demande (disponibles dans 84% des pays) sont également nécessaires pour produire de meilleures politiques fondées sur des preuves. Les efforts du FIDWG visant à produire une boîte à outils pour les enquêtes sur la demande seront donc très importants. En ce qui concerne la collecte des données, la dimension la moins développée a été largement reconnue comme indicateurs de qualité, avec seulement 38% des pays représentés mesurant actuellement la protection des consommateurs.

Les trois dimensions de l'inclusion financière



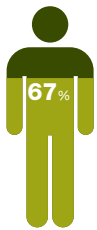
Les décideurs politiques discutent des trois dimensions de l'inclusion financière

L'expérience d'Afrique du Sud en matière d'inclusion financière

« En tant que décideurs politiques, nous devons veiller à ce que les consommateurs comprennent leurs droits et responsabilités... Un secteur des services financiers qui fournit des produits et des services abordables et appropriés – et d'une manière qui est accessible à tous – est un atout national. Mais un secteur dominé par la cupidité et les pratiques opaques est, comme nous l'avons tous appris, une menace nationale. »

Pravin Gordhan, Ministre des Finances, République d'Afrique du Sud

En 2011...



67% des adultes en Afrique du Sud avaient accès à des services financiers formels ou informels

(contre 47% en 2003)

28%

avaient un compte d'épargne



91% vivaient moins de 10 km d'un point de transaction



Ingrid Goodspeed, Trésor national de la République d'Afrique du Sud

Les décideurs politiques au GPF 2012 ont cherché des leçons sur la façon d'atteindre une plus grande inclusion financière et l'expérience sud-africaine a montré les progrès pouvant être réalisés quand il existe un cadre stratégique clair et la coordination entre toutes les parties prenantes nationales.

SESSION

L'EXPERIENCE SUD-AFRICAINE EN MATIERE D'INCLUSION FINANCIERE (JOUR 1)

POINTS SAILLANTS DE LA SESSION

Une initiative clé pour faire progresser l'inclusion financière en Afrique du Sud a été la Charte du secteur financier. La première Charte a été négociée en 2003 par le secteur des services financiers, le gouvernement, les syndicats et les représentants communautaires. L'année suivante, la Charte a stimulé le lancement de Mzansi, un compte bancaire de base à faible coût, et en 2009, six millions de nouveaux comptes ont été ouverts, 75% par ceux qui étaient précédemment exclus du système bancaire. En 2011, 63% des adultes en Afrique du Sud utilisaient un compte bancaire formel de transaction, contre 47% en 1947.

Le Trésor national sud-africain a mis en évidence la réforme plus large du secteur financier de l'Afrique du Sud dans un document politique intitulé « Un secteur financier plus sûr pour mieux servir l'Afrique du Sud ». Le cadre politique de cette réforme consiste maintenant à maintenir la stabilité financière, renforcer la protection des consommateurs, lutter contre la criminalité financière, et s'assurer que les services financiers sont appropriés, accessibles et abordables.

L'une des principales initiatives de ces réformes du secteur financier est le passage à un cadre réglementaire dit « Twin Peaks », composé de la réglementation prudentielle et la protection des consommateurs, alors que le Trésor national restera responsable de la formulation et de la mise en œuvre des politiques. Le gouvernement a l'intention de mettre en œuvre ce modèle dans son ensemble au cours des 12 à 18 prochains mois.

Le débat a porté sur les réalisations et les défis auxquels fait face l'Afrique du Sud dans la poursuite de ses objectifs en matière d'inclusion financière. Les déséquilibres économiques historiques du pays étaient une forte incitation pour poursuivre le changement et améliorer l'inclusion financière, et les initiatives et les interventions ont été appuyées par un secteur financier bien développé. Toutefois, les efforts ciblés ont été nécessaires dans un certain nombre de domaines. L'importance de la qualité des données est devenue évidente, comme l'a été la collaboration entre tous les acteurs – les pouvoirs publics, le secteur privé, les institutions financières entre autres. Les défis comprenaient le manque de confiance dans les services financiers au sein de certaines communautés, la transition des intérêts spécifiques aux institutions à des améliorations profondes du secteur financiers, et la nécessité de surmonter les effets de la privation économique historique, y compris l'amélioration de l'alphabétisation financière et la conduite du marché.

L'expérience d'Afrique du Sud en matière d'inclusion financière (suite)

Les panélistes ont reconnu que les mesures d'accessibilité financière et d'usage actuellement en place ne dressent pas l'image complète de l'inclusion financière en Afrique du Sud. Il sera tout aussi important dans les mois et années à venir de suivre et d'évaluer la qualité de ces services financiers et de comprendre réellement l'impact de ces mesures sur la qualité de vie des Sud-Africains ordinaires.

PROCHAINES ETAPES

Définir des objectifs a aidé l'Afrique du Sud à réaliser des progrès significatifs vers ses objectifs d'inclusion financière. A l'avenir, ces objectifs devront être affinés et améliorés afin d'augmenter leur impact. Une autre priorité sera d'améliorer et d'étendre la collecte des données sur la qualité des services financiers afin de mieux influencer sur les politiques et de comprendre les liens entre l'inclusion financière et la croissance économique.



Débat sur les défis rencontrés et les réalisations enregistrées par l'Afrique du Sud dans la poursuite de ses objectifs en matière d'inclusion financière

Le trajet d'Afrique du Sud vers l'inclusion financière

Initiative	Qu'est-ce que c'est ?	Progrès en matière d'inclusion financière
Charte du secteur financier d'Afrique du Sud	Un forum unique de plusieurs parties prenantes qui définit les objectifs du secteur financier ayant l'inclusion financière à l'esprit.	Les initiatives ont été lancées dans tous les secteurs des services financiers. Un exemple : les objectifs ont été atteints pour s'assurer que les services bancaires sont à distance de marche pour la grande majorité des Sud-Africains.
Compte Mzansi	Un compte bancaire de base d'entrée pour les segments de la population financièrement exclus et défavorisés.	Le compte bancaire Mzansi est utilisé par plus de 3 millions de Sud-Africains précédemment non bancarisés.
Approche anti-blanchiment axée sur les risques	Bien connu comme l'Exemption 17 de la Loi sur le Centre de Renseignement financier (Financial Intelligence Centre Act), il permet à la majorité des Sud-Africains d'ouvrir et de gérer un compte de base chez une entité réglementée en sécurité et avec dignité.	Les efforts d'inclusion financière considérablement avancés en assouplissant les exigences strictes d'identification des utilisateurs pour les comptes de base tels que Mzansi avec les limites d'utilisation et de solde de compte intégrées pour réduire les risques.
Système national de paiement d'Afrique du Sud	Il gère les flux de multiples paiements et garantit l'interopérabilité entre toutes les institutions participantes.	Il a permis l'utilisation généralisée de tous les comptes bancaires pour de nombreux types de paiements et de transactions et a élargi l'utilisation des comptes bancaires de base tels que Mzansi.

Approches régionales en matière d'inclusion financière

Depuis le GPF de 2011, un certain nombre d'initiatives de coopération régionale a été activement exploré.

Trois sessions parallèles au cours du jour 2 du GPF 2012 ont été consacrées à l'examen des prochaines étapes pour les initiatives régionales de l'AFI en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, et en Amérique latine.

Pensez-vous que la coopération régionale peut apporter une contribution significative à l'atteinte des objectifs de l'AFI ?

Oui		63%
Non		16%
Peut-être		22%

Source : Vote électronique portable



Les participants discutent des prochaines étapes pour l'AMPI



Njuguna Ndung'u, Gouverneur, Banque centrale du Kenya

SESSION

COOPERATION REGIONALE POUR L'INCLUSION FINANCIERE (JOUR 2)

COOPERATION REGIONALE EN AFRIQUE

La coopération régionale entre les institutions membres de l'AFI est plus avancée en Afrique, où l'Initiative politique africaine en matière de services financiers via téléphones mobiles (AMPI) a été lancée lors du premier Forum africain sur les politiques d'inclusion financière à Zanzibar en 2012.

Au cours d'une Table ronde des dirigeants de l'AMPI spécialement convoquée en marge du GPF, le Gouverneur Ndulu de la Banque de Tanzanie, le Gouverneur Ndung'u de la Banque centrale du Kenya, et Alfred Hannig, le Directeur exécutif de l'AFI, ont mené des discussions sur la raison d'être de l'initiative et proposé les prochaines étapes pour sa mise en œuvre.



Les pays membres de l'AFI : Afrique sub-saharienne et Afrique du Nord

PROCHAINES ETAPES

Les participants ont convenu d'un cadre et de la gouvernance pour l'AMPI, avec un leadership stratégique devant être assuré par la Table ronde des dirigeants de l'AMPI et l'appui technique du Groupe de travail sur les services financiers via téléphones mobiles (MFSWG) de l'AFI. Ils ont également convenu de tenir le deuxième Forum africain sur les politiques d'inclusion financière avec une participation plus large de parties prenantes en février 2013.

Approches régionales en matière d'inclusion financière *(suite)*

COOPERATION REGIONALE EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

Les participants à la session sur la « Coopération régionale en Asie et dans le Pacifique » se sont mis d'accord sur les avantages potentiels d'une initiative régionale d'inclusion financière, mais ont insisté sur la nécessité d'assurer la coordination avec les organismes régionaux existants tels que l'APEC, l'ASEAN, et la SAARC. Ils ont également convenu de mettre l'accent sur les secteurs pouvant bénéficier d'une approche régionale, y compris les transferts transfrontaliers de fonds, le financement du commerce, le financement des PME, et la collaboration avec les organes normatifs.



■ Les pays membres de l'AFI : l'Asie et le Pacifique



Les membres identifient les domaines d'intervention pouvant bénéficier d'une approche régionale

PROCHAINES ETAPES

Un certain nombre de thèmes ont été identifiés en tant qu'initiatives régionales possibles. L'AFI tiendra des discussions avec les organismes régionaux existants afin d'identifier les moyens de tirer parti de leurs réseaux pour faire progresser l'apprentissage entre pairs en matière d'initiatives politiques d'inclusion financière.

COOPERATION REGIONALE EN AMERIQUE LATINE

En Amérique latine, les programmes de transferts en espèces sont largement utilisés en tant qu'outil d'inclusion financière et de réduction de la pauvreté, et beaucoup de pays développent également des cadres réglementaires pour les distributeurs bancaires, les services financiers via téléphones mobiles, et le secteur de la microfinance. La présence des banques et des opérateurs des réseaux mobiles (ORM) dans la région a été identifiée comme une opportunité pour le partage des connaissances. Il y avait un fort soutien de la part des régulateurs d'Amérique latine en faveur d'une « AFI de l'Amérique latine », ayant un bureau et organisant des réunions régionales régulières.



■ Les pays membres de l'AFI : l'Amérique latine et les Caraïbes

PROCHAINES ETAPES

Les régulateurs de la région ont identifié une série de thèmes clés à explorer plus en profondeur au niveau régional et présenté le cas d'un engagement régional plus fort par l'AFI en Amérique latine. La première étape concrète sera une réunion régionale sur les politiques relatives à des services financiers via téléphones mobiles et les questions réglementaires prévues pour le premier trimestre de 2013.

Les membres de l'AFI explorent de nouveaux domaines politiques

Votre pays dispose-t-il d'une stratégie nationale d'inclusion financière ?

Oui		21%
Non		28%
Partiellement		51%

Source : Vote électronique portable

Pensez-vous qu'une stratégie nationale d'inclusion financière est une mesure essentielle pour accélérer la portée de l'inclusion financière ?

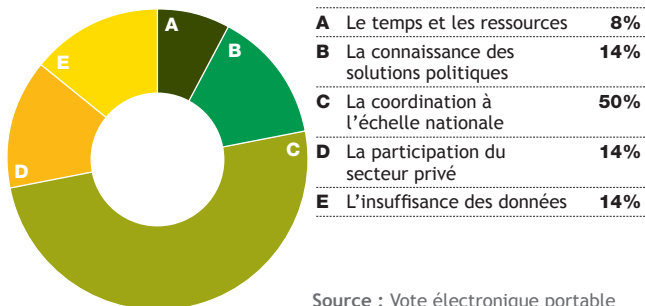
Oui		97%
Non		3%

Source : Vote électronique portable

« Nous avons utilisé la méthode d'apprentissage par les pairs pour développer notre stratégie nationale – nous avons bénéficié de l'expérience des Fidji et des îles Salomon dans la formulation de notre propre stratégie. »

Odo Tevi, Gouverneur de la Banque de réserve de Vanuatu

Quels sont les défis au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie d'inclusion financière ?



« L'importance de partager des informations sur les stratégies d'inclusion financière via la plateforme du G20 est le leadership politique qu'il apporte - si nous pouvons garder cela sur l'agenda du G20, il sera beaucoup plus facile à l'avenir de mettre en œuvre les actions vers l'inclusion financière. »

Juan Manuel Valle, Ministère des Finances et du Crédit public du Mexique

Le GPF 2012 a permis aux membres de l'AFI d'explorer des thèmes au-delà des domaines d'intervention actuels des groupes de travail, y compris les stratégies nationales d'inclusion financière, le financement des PME et la microassurance.

SESSION

APPROCHES STRATEGIQUES POUR FAIRE PASSER L'INCLUSION FINANCIERE AU NIVEAU SUPERIEUR (JOUR 2)

POINTS SAILLANTS DE LA SESSION

Cette séance a porté sur un certain nombre de questions clés : la raison d'être d'une stratégie d'inclusion financière, les composantes essentielles d'une telle stratégie, et les défis auxquels font face les pays dans la mise en œuvre. Il a été convenu que la justification de l'élaboration d'une stratégie est que l'inclusion financière est une activité à long terme et implique invariablement de multiples parties prenantes au niveau national. La session a abouti à des conclusions importantes qui seront développées davantage par le Groupe d'apprentissage par les pairs en matière de stratégies d'inclusion financière de l'AFI :

- Le leadership et l'engagement politique aux plus hauts niveaux sont d'une importance capitale.
- Les stratégies nationales doivent être applicables et réalisables, avec la définition de priorités réalistes.
- La coordination est un défi essentiel et doit être prise en compte dès le début.
- La protection des consommateurs et l'éducation financière sont des éléments clés de la stratégie.
- Les cadres de suivi et d'évaluation sont essentiels.

Cette session a révélé un intérêt considérable aux approches stratégiques en matière d'inclusion financière et une reconnaissance de la nature à long terme de ce processus et les défis qui y sont associés.

PROCHAINES ETAPES

Les participants ont salué le nouveau Groupe d'apprentissage par les pairs en matière de stratégies d'inclusion financière, qui s'est réuni pour la première fois à Abuja, au Nigeria, les 23 et 24 octobre 2012. Le Groupe d'apprentissage par les pairs agira comme un mécanisme de soutien aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies efficaces d'inclusion financière.

Les membres de l'AFI explorent de nouveaux domaines politiques (suite)

SESSION

IMPACT DE LA CRISE FINANCIERE SUR LE SECTEUR DES PME ET LES REPNSES POLITIQUES POSSIBLES (JOUR 2)

Cette session spéciale sur le financement des PME a mis l'accent sur le rôle que les institutions membres de l'AFI doivent jouer dans l'élaboration des politiques et le financement des PME et si le réseau de l'AFI devrait soutenir l'apprentissage par les pairs dans ce domaine. Compte tenu du rôle des PME dans la création d'emplois et la croissance économique, il y avait un lien évident avec le thème de « faire de l'inclusion financière une réalité ».

POINTS SAILLANTS DE LA SESSION

Un débat animé et interactif et des discussions avec le public ont révélé un éventail d'expériences nationales et d'interventions politiques :

- le Chili a utilisé les garanties de manière contra-cyclique pour maintenir les flux du crédit.
- la Russie a lancé 70 fonds régionaux de garantie pour les PME sans garantie et a créé des subventions pour permettre les hommes d'affaires sans emploi d'établir des PME.
- le Bangladesh a des objectifs obligatoires pour les prêts aux PME et les banques peuvent créer des partenariats avec les IMF pour atteindre leurs objectifs.
- l'Ouganda a adopté une approche plus prudente, cherchant à influencer l'environnement opérationnel des PME grâce à

des mesures indirectes telles que la politique monétaire.

Bien que la gamme des expériences des pays, des interventions politiques, et le rôle précis des institutions membres de l'AFI dans la politique relative au financement des PME aient varié énormément, les participants à la séance à une majorité écrasante (95%) ont pensé que l'AFI devrait jouer un rôle prépondérant dans la facilitation de l'apprentissage entre pairs afin de partager les connaissances des solutions politiques possibles.

Les banques centrales doivent-elles jouer un rôle proactif dans l'élaboration d'une politique relative au financement des PME ?



L'AFI devrait-elle jouer un rôle proactif dans l'apprentissage par les pairs en matière de politiques relatives au financement des PME ?



Source : Vote électronique portable

PROCHAINES ETAPES

L'AFI collaborera avec les institutions membres pour identifier les thèmes politiques sur le financement des PME les plus pertinents et travaillera également avec des partenaires tels que la Société financière internationale (SFI), le Forum sur le financement des PME et le Groupe de la Banque mondiale pour développer des mécanismes d'apprentissage par les pairs efficaces en ce qui concerne le financement des PME.

SESSION

LA MICROASSURANCE EN TANT QUE PARTIE DE L'ECOSYSTEME DE L'INCLUSION FINANCIERE (JOUR 2)

POINTS SAILLANTS DE LA SESSION

Cette session a examiné comment la microassurance s'inscrit dans l'agenda d'inclusion financière en tenant compte des besoins de ceux qui n'ont pas accès à l'assurance conventionnelle. Par exemple, les participants ont entendu dire que, en Chine, le cadre politique de microassurance se concentre sur la sécurité alimentaire tandis qu'au Pérou, la réglementation vise à répondre aux catastrophes naturelles.

Les panélistes ont convenu que la microassurance n'est pas seulement l'abaissement des primes des produits existants — il s'agit de développer de nouveaux produits en fonction des besoins. Les participants ont souligné que la confiance serait un problème critique et qu'il serait donc essentiel de mettre

l'accent sur les partenariats avec les régulateurs d'assurance afin de promouvoir la confiance dans l'industrie.

Croyez-vous que la microassurance doit être une composante clé de l'écosystème d'inclusion financière dans votre pays ?



Source : Vote électronique portable

« La microassurance n'est pas l'assurance à petite échelle. Il s'agit de produits d'assurance innovants destinés au marché de masse. »

Craig Thorburn, Banque mondiale

PROCHAINES ETAPES

Il y aura une plus grande collaboration entre l'AFI et l'A2ii pour explorer les intérêts communs. Cette collaboration se concentrera initialement sur l'identification des innovations et des projets pilotes de microassurance, qui seront documentés et partagés avec les membres de l'AFI.

Innover pour l'inclusion financière : nouvelles technologies et nouveaux modèles commerciaux

« Nous avons besoin d'un effort concerté pour s'éloigner des espèces... La technologie est un catalyseur, mais pas la force motrice de l'inclusion financière. »

Brian Richardson, Directeur général, WIZZIT, Afrique du Sud



Gerhard Coetzee, Directeur des Services bancaires inclusifs à ABSA Bank, mène une discussion sur les nouveaux modèles commerciaux



Des experts discutent de la façon dont les systèmes de paiement innovants contribuent à l'accélération de l'inclusion financière

L'innovation - sous toutes ses formes - est largement acceptée comme essentielle à l'accroissement significatif de l'inclusion financière. Deux sessions connexes ont porté sur les défis de l'introduction de nouveaux modèles commerciaux et de systèmes de paiement innovants et ont exploré les relations entre les avancées technologiques, la réglementation en vigueur, et l'atteinte d'une inclusion financière réelle sur le terrain.

SESSIONS

NOUVEAUX MODELES COMMERCIAUX DE L'INCLUSION FINANCIERE : DEFIS (JOUR 2)

SYSTEMES DE PAIEMENT INNOVANTS : ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS ET AU-DELA (JOUR 2)

POINTS SAILLANTS DE LA SESSION

Plusieurs conclusions ont été dégagées lors des deux sessions. Tout d'abord, il est clair que les systèmes de paiement, les innovations technologiques et les nouveaux modèles commerciaux ont tous un rôle important à jouer dans l'accélération de l'inclusion financière. Toutefois, les obstacles à la réalisation des percées dans ces domaines ne sont pas seulement réglementaires, mais aussi culturels. Les clients doivent faire confiance aux prestataires de services, et puisque les paiements électroniques ont tendance à donner aux institutions un accès accru à des informations d'un client, l'intégrité des données stockées s'avère critique.

Une étude de cas de la Colombie a été instructive. Trois millions de personnes bénéficient désormais de l'aide du gouvernement, telles que les bourses d'études, à travers les services financiers via téléphones mobiles. Ces paiements sont déposés dans des comptes d'épargne sans frais et ne disposent pas d'un solde minimum ou de lourdes exigences d'ouverture. Ce projet fondé sur les MFS a permis au gouvernement de réaliser sa politique sociale et ses objectifs d'éducation et aux banques et d'autres institutions financières d'atteindre un nouveau marché.

PROCHAINES ETAPES

L'AFI continuera à fournir une plate-forme de partage des connaissances sur les technologies innovantes et les nouveaux modèles commerciaux, ainsi que le partage des leçons tirées des réponses réglementaires et autres défis. Les questions susceptibles de recevoir une attention particulière en allant de l'avant sont la mesure dans laquelle les systèmes de paiement peuvent être ouverts à des institutions non-bancaires, l'interopérabilité des systèmes de paiement, et le suivi efficace de nouvelles technologies et de nouveaux produits afin de déterminer si et comment ils répondent aux besoins des consommateurs, en particulier les plus pauvres.

Produire des résultats à travers le G20



Le 2^e forum annuel du Partenariat mondial pour l'inclusion financière (GPFI)

Comme à Riviera Maya en 2011, le Forum du GPFI a eu lieu en concert avec le GPF, débutant immédiatement après la cérémonie de clôture du GPF 2012. La tenue de ces deux événements dos-à-dos a une fois de plus donné aux participants l'occasion d'explorer les liens entre les axes de travail du GPFI et les enjeux actuels auxquels font face les décideurs politiques et les régulateurs.

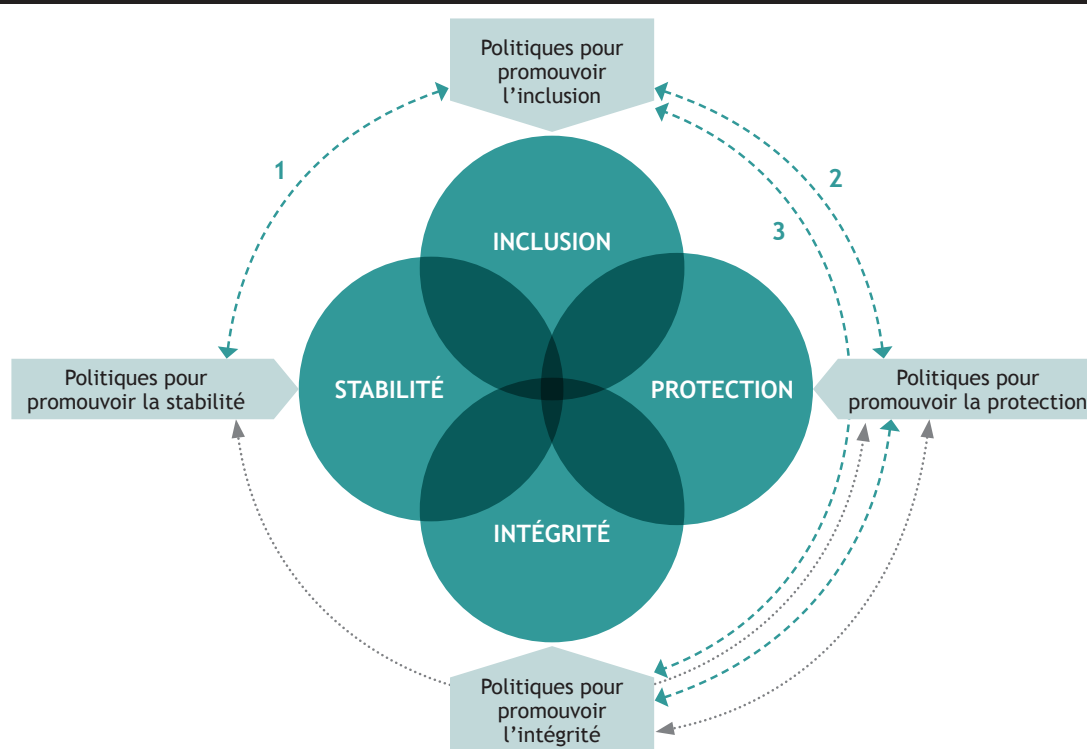
Il s'agissait du deuxième Forum annuel du GPFI et les décideurs politiques en matière d'inclusion financière et les régulateurs du monde entier, les représentants des pays membres du G20, et les partenaires de mise en œuvre du GPFI y ont assisté. Le Forum s'est ouvert par une allocution de Nhlanhla Nene, Vice-ministre des Finances d'Afrique du Sud, qui a remercié le Mexique pour son leadership en mettant l'inclusion financière au premier plan des priorités du G20 et a encouragé le GPFI dans son important travail. Il a également encouragé la coopération entre le GPFI et les groupes de travail de l'AFI.

SESSION

INCLUSION FINANCIERE : LA VOIE VERS LA STABILITE FINANCIERE ?

Cette session clé a exploré la relation entre l'objectif de l'inclusion financière et d'autres objectifs politiques importants tels que la stabilité financière, l'intégrité financière et la protection des consommateurs financiers. Une étude de cas sud-africaine a démontré que la stabilité et l'inclusion financière sont des objectifs potentiellement complémentaires, de même que l'intégrité financière et la protection des consommateurs financiers. Une méthodologie, qui optimise les liens entre ces quatre objectifs stratégiques, a été introduite, en maximisant les synergies et en minimisant les compromis inutiles : la méthodologie ISIP. ISIP signifie l'inclusion, la stabilité, l'intégrité et la protection, et met l'accent sur la coordination comme la clé de la mise en œuvre efficace de tous les quatre objectifs stratégiques.

Les relations réciproques entre l'inclusion, la stabilité, l'intégrité et la protection (ISIP) ont été explorées lors du 2^e Forum annuel du GPFI



Produire des résultats à travers le G20 (suite)

SESSION

METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS EN MATIÈRE D'INCLUSION FINANCIÈRE DU G20

Cette session a été consacrée à une table ronde sur la mise en œuvre du programme d'apprentissage par les pairs en matière d'inclusion financière du G20. Lancé lors du Sommet des dirigeants du G20 à Los Cabos, au Mexique, en juin 2012, le programme se concentre sur les 17 pays qui se sont engagés à élaborer des stratégies nationales d'inclusion financière et mettre en place des mécanismes de coordination nationaux.

Les représentants de la Colombie, du Nigeria et de l'Indonésie, trois des pays participants au programme, ont rencontré les partenaires de mise en œuvre du GPFI – la Banque mondiale, le CGAP, la SFI et l'AFI – pour discuter de la façon d'obtenir des résultats concrets à travers le programme d'apprentissage par les pairs.

Les participants ont convenu que le partage des connaissances entre les pays participants et les partenaires de mise en œuvre a été l'occasion d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales d'inclusion financière. Comme Alfred Hannig, le Directeur exécutif de l'AFI, a déclaré : « Lorsque nous parlons de l'apprentissage par les pairs, nous parlons d'un nouveau modèle de collaboration ou d'une nouvelle approche. »

PROCHAINES ETAPES

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G20 se sont réunis au Mexique, les 4 et 5 novembre 2012, et ont réitéré l'importance de la promotion de l'inclusion financière dans un communiqué publié à l'issue de la réunion. En décembre, la présidence du G20 passera du Mexique à la Russie.

Dans un discours de clôture du Forum du GPFI, Anna Zelentsova, Co-présidente russe, a déclaré l'intention de la présidence russe de se concentrer sur l'inclusion financière, l'éducation financière et la protection des consommateurs des services financiers comme trois piliers complémentaires avant le Sommet des dirigeants du G20 de 2013, qui se tiendra à Saint-Petersbourg, les 5 et 6 septembre 2013.



Juan Manuel Valle, Co-président du GPFI, Ministère des Finances et du Crédit public du Mexique



Le Trésor national sud-africain passe le gong à la Banque centrale de Malaisie, hôte du Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière 2013



Les partenaires d'exécution du GPFI et les participants au programme d'apprentissage par les pairs du G20

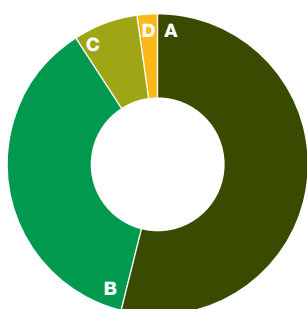
Commentaires

A propos du forum, qu'avez-vous aimé le plus ?

- « L'approche ascendante – les pays du Sud apprenant les uns des autres pour aboutir à leurs propres solutions. »
- « L'AFI n'est plus une simple alliance, il s'agit maintenant d'une famille faisant la promotion de l'idée d'inclusion financière. »
- « Il s'agit d'un véritable forum mondial qui permet et encourage l'apprentissage de la part d'autres pays ayant des niveaux similaires de développement. »
- « L'occasion de discuter des questions « clés » pour faire de l'inclusion financière une réalité et des solutions pratiques aux défis spécifiques. »
- « La présentation des expériences, des défis et des problèmes réels. »

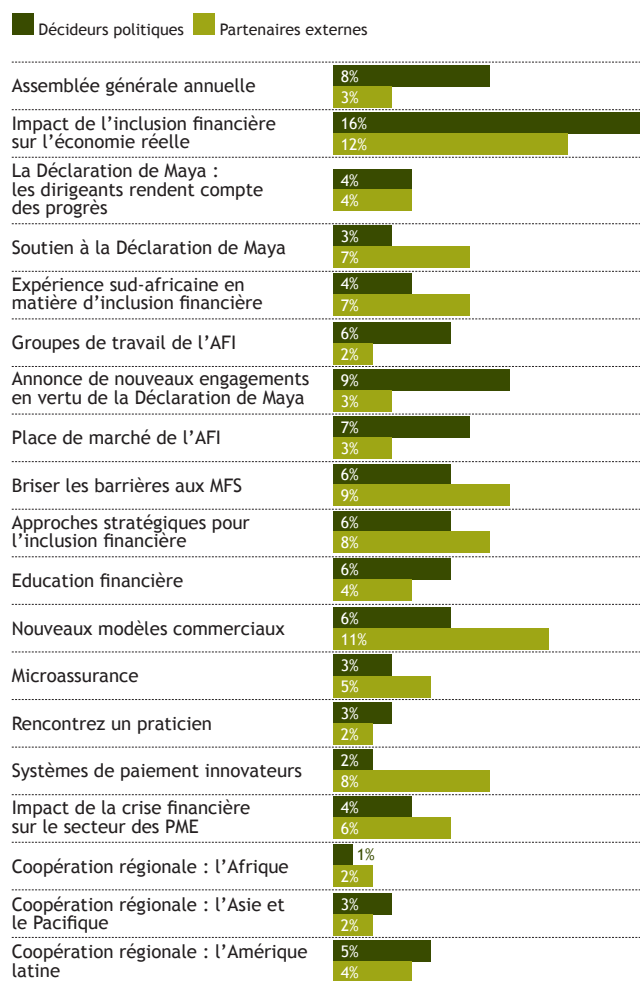
Source : Formulaire d'évaluation du GPF

Ce forum a renforcé l'engagement institutionnel



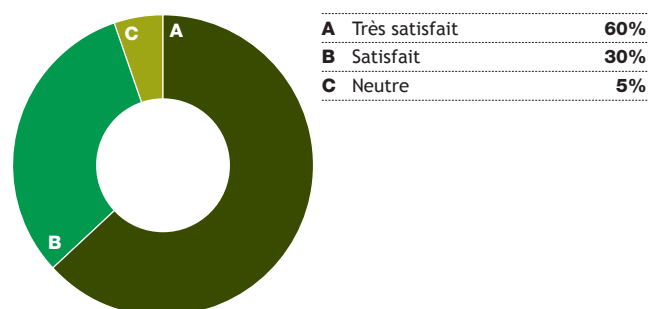
Source : Formulaire d'évaluation du GPF

Sessions préférées : décideurs politiques et partenaires externes



Source : Formulaire d'évaluation du GPF

En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait du GPF ?



Source : Formulaire d'évaluation du GPF

Opinion

Perspectives d'inclusion financière du réseau de l'AFI

Dans les pages suivantes, six Associés de l'AFI donnent leurs points de vue sur le Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière, le réseau de l'AFI, et les tendances et les défis en ce qui concerne les principaux thèmes relatifs à l'inclusion financière.

L'inclusion financière et l'économie réelle : l'interface

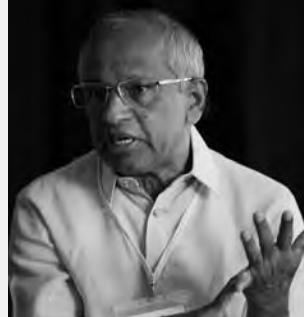
Par NIMAL A. FERNANDO

Le Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière 2012 de l'AFI a débuté dans la belle ville de Cape Town, Afrique du Sud, avec une session sur l'impact de l'inclusion financière sur l'économie réelle. D'après moi, cela reflétait la raison fondamentale de mettre l'inclusion financière au centre de la scène des politiques de développement. Et c'était aussi une tentative de revenir à l'essentiel.

L'histoire donne de nombreuses preuves d'organisations mondiales de membres qui ont oublié les éléments essentiels lorsqu'ils ont commencé à connaître une croissance fulgurante en termes d'adhésion et de visibilité au niveau mondial, et se sont éloignées des raisons pour lesquelles elles ont été créées. C'est dans ce contexte qu'il faut saluer l'effort de l'AFI de discuter de l'impact de l'inclusion financière dès le début du GPF 2012. Les membres de l'AFI ont reconnu la nécessité de se rappeler que tout est lié à la simple raison que l'inclusion financière peut apporter une contribution potentiellement significative à la croissance économique inclusive.

Oui, ils ont reconnu cette interface. Toutefois, étant donné que leur reconnaissance peut être vulnérable à des interprétations erronées et à des critiques, il est essentiel d'expliquer les hypothèses sous-tendant cette reconnaissance. Il est courant que certains critiques de paradigmes de développement « attaquent un homme de paille » parce que les hypothèses sous-jacentes du paradigme de développement en question n'ont pas été clairement énoncées par ceux qui poursuivent et soutiennent celui-ci.

Quant à moi, les membres de l'AFI ne supposent pas implicitement ou explicitement que l'inclusion financière seule peut faire une brèche importante dans la croissance économique inclusive. Ils ne supposent non plus que la communauté internationale devrait supplanter d'autres interventions de développement qui visent à promouvoir et à assurer une croissance économique inclusive. Comme Pravin Gordhan, ministre des Finances de la République d'Afrique du Sud, a souligné lors de la cérémonie d'ouverture du GPF 2012, « l'inclusion financière seule ne peut changer la vie des pauvres. » Cela peut paraître trivial, mais c'est un fait. De nombreux outils sont nécessaires pour atteindre une croissance économique inclusive et les membres de l'AFI ont choisi l'outil d'inclusion financière et se sont mobilisés pour l'utiliser. Presque tous les membres de l'AFI à qui j'ai parlé, du GPF 2009 (Nairobi) au GPF 2012 (Cape Town), croient fermement que l'inclusion financière a un rôle fondamental à jouer dans la croissance inclusive.



Nimal Fernando était Responsable de la pratique de Microfinance à la Banque asiatique de Développement (BAD) jusqu'à sa retraite en 2008. Il est actuellement membre associé de l'AFI.

Reconnaître l'importance de l'inclusion financière pour une croissance économique inclusive est, cependant, nécessaire mais non suffisant pour conduire les membres de l'AFI vers la réalisation de leurs objectifs. Ils doivent aller plus loin au delà de tout cela. A mon avis, ils doivent avoir une meilleure compréhension de la façon dont l'inclusion financière contribue à la croissance économique inclusive dans différents contextes nationaux. Alors que la récente théorie de développement affirme que l'inclusion financière contribue à la croissance économique inclusive, comment cela marche-t-elle en pratique ? Comment l'inclusion des segments actuellement financièrement exclus de la société – tels que les pauvres, les femmes, les petits agriculteurs, les ouvriers agricoles, les ouvriers d'usine, les micro-entreprises, les petites et moyennes entreprises, les jeunes et les enfants – affectent-elle la croissance économique inclusive et l'inclusion sociale ? Lorsque l'attention se concentre sur cet aspect de la problématique, il est clair que l'utilisation interdépendante et les dimensions de la qualité de l'inclusion financière sont beaucoup plus importantes que ce que nous avons généralement tendance à supposer.

Est-ce la responsabilité de l'AFI de mesurer et de fournir des preuves de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique inclusive ? Il est bien connu que les membres de l'AFI cherchent et veulent poursuivre des politiques fondées sur les preuves. Mais cela ne signifie pas nécessairement que l'AFI elle-même devrait prendre la responsabilité de mesurer et de fournir des preuves empiriques de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance inclusive. Tout d'abord, de telles preuves devraient être générées par des sources indépendantes. Deuxièmement, pousser l'AFI vers cela peut mener l'AFI à s'éloigner de sa raison d'être. De peur que je sois mal compris, je devrais clarifier davantage mon point de vue. Je ne cherche pas à dire que les données empiriques sur l'impact ne sont pas nécessaires. Ce que je dis, c'est que ces éléments de preuve devraient être générés par d'autres institutions telles que les universités et les instituts de recherche.

Une fenêtre sur le nouveau « paradigme d'inclusion financière »

Par DAVID PORTEOUS

Lors du premier jour du Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière 2012 de l'AFI, qui s'est tenu à Cape Town, en Afrique du Sud, nous avons entendu deux séries de remarques, qui, ensemble, selon moi, donnent un aperçu de l'état actuel de l'inclusion financière.

Tout d'abord, au cours du débat sur l'économie réelle, Iraj Abedian, économiste sud-africain, a mis en garde contre les dangers du « paradigme de financement ». Ce paradigme est fondé sur l'idée que le financement, et non pas l'économie réelle, est au centre et que les questions de stabilité financière comptent avant tout. La plupart d'entre nous, qui ont participé au GPF, peut se consoler en sachant que nous ne sommes pas au moins sous l'influence de ce paradigme : après tout, nous représentons la cause des exclus, le monde réel, et l'économie réelle dans laquelle la microfinance crée des emplois, et ne les détruit pas ; nous remettons en question la « haute finance » et nous sommes les porte-étendards de la cause de la distribution de la « petite finance ».

Et si, cependant, nous créons un nouveau « paradigme d'inclusion financière » qui pourrait avoir des défauts tout aussi mortels au fil du temps ? Après tout, un paradigme n'est rien qu'un ensemble de croyances reliées entre elles qui encadrent une façon de penser et d'agir. Parce que les paradigmes encadrent la pensée, ils nous aident à organiser les pensées, mais ils peuvent aussi nous empêcher de voir ce qui fonctionne vraiment et ce qui ne fonctionne pas. C'est dans ce contexte que la deuxième série de remarques entre en jeu. Au cours du même débat sur l'« économie réelle », Amar Bhattacharya du secrétariat du G24 a également averti que beaucoup de ce que nous faisons actuellement en matière d'inclusion financière repose sur des hypothèses ou des croyances, pour lesquelles il n'existe pas encore de preuves claires sur l'impact final. Bien sûr, l'absence de preuves ne signifie pas nécessairement que nous devons attendre, plutôt que d'agir : avec toute nouvelle approche, il pourrait ne pas y avoir des preuves disponibles de toute façon. Mais cela ne signifie pas que notre état d'esprit devrait être différent : l'absence de preuves devrait signifier que ce que nous faisons, nous le faisons avec soin, humblement. Cela signifie que nous tenons à la légère ce que nous ne pouvons pas qualifier de « vérité allant de soi ». Dans un contexte d'apprentissage par les pairs, comme des rassemblements de l'AFI, cela signifie que nous apprenons même si nous donnons des leçons les uns aux autres.

Ce type d'attitude d'humilité face à des preuves est ce qui fait la différence entre les paradigmes dits « durs » et « doux ». Un paradigme dur est rigide et inflexible, avec une peau dure de sa propre vérité auto-créée. Il n'absorbe pas facilement de nouvelles idées et a du mal à s'adapter au



David Porteous est fondateur et Directeur général de BFA, un cabinet-conseil basé à Boston. Il est aussi membre associé de l'AFI.

fil du temps : la preuve est réinterprétée pour confirmer le paradigme. Ses partisans peuvent même mener un combat d'arrière-garde pour le soutenir, même en face des preuves, mais finalement il est jeté dans la poubelle de l'histoire des idées. Le paradigme de financement par rapport auquel Iraj Abedian nous a prévenus est un exemple d'un paradigme dur qui a aveuglé beaucoup de gens pendant un certain temps. L'inclusion financière, elle aussi, est un paradigme, mais il est plus jeune, et encore, toujours plus « douce ».

L'avertissement réel du GPF 2012, et en particulier des discussions sur l'économie réelle, est peut-être celui qui a demandé au réseau de l'AFI d'être convenablement prudents dans sa tâche de construction de paradigme : tenir légèrement aux vérités allant de soi jusqu'à ce que nous avons plus de preuves, traiter des éléments de preuve que nous recueillons avec soin, et marcher humblement les uns avec les autres sur le long chemin vers les objectifs finaux tant désirées, et pour lesquels l'inclusion financière n'est qu'un moyen.

L'éducation des consommateurs demeure un défi

Par KIMANTHI MUTUA

Le Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière 2012 de l'AFI a mis en évidence deux défis principaux liés aux politiques d'inclusion financière : l'éducation des consommateurs et l'impact de l'inclusion financière sur la lutte contre la pauvreté et le tableau d'ensemble du développement économique.

En ce qui concerne l'éducation des consommateurs, la plupart des intervenants ont reconnu que des progrès significatifs ont été accomplis en mettant en évidence des stratégies et des plans d'action pour l'éducation des consommateurs dans le cadre des stratégies nationale d'inclusion financière. Toutefois, les modèles réussis n'ont pas encore émergés.

L'éducation des consommateurs demeure un défi en termes de mise en œuvre et d'identification d'un modèle adéquat. La question de savoir qui ou quelles institutions doivent mener cette intervention reste sans réponse, mais il y a une prise de conscience claire que les régulateurs ne peuvent pas entreprendre ou coordonner efficacement les interventions d'éducation des consommateurs. De même, les données fiables et les mesures de performance de l'éducation des consommateurs efficaces n'ont pas encore été mises en place, ce qui rend difficile pour les membres de surveiller et de rendre compte de l'impact des interventions.

Une intervention intéressante axée sur l'éducation des consommateurs a été mentionnée, quoiqu'en passant, tant par le Groupe de travail des îles du Pacifique et par un panéliste (Tilman Ehrbeck, PDG du CGAP) lors de la « Séance sur l'appui à la Déclaration de Maya » : l'intégration de l'éducation des consommateurs dans les programmes scolaires en Allemagne. Le Groupe de travail des îles du Pacifique a mentionné que ce fut aussi l'un de ses interventions.

Les politiques d'inclusion financière sont à long terme. L'impact de nombreuses interventions ne peut être évalué qu'après une longue période. Pourtant, à ce jour, la plupart des données sur l'impact concerne les gains rapides ou les « fruits à portée de main », tels que le nombre de nouveaux entrants au système financier. Ceci est bien sûr une mesure importante, mais ne peut pas être utile pour des interventions telles que l'éducation des consommateurs. Il est donc instructif que le GPF adopte les leçons et les expériences des interventions axées sur l'éducation des consommateurs en provenance des pays tels que l'Allemagne. La méthode d'apprentissage par les pairs ne peut pas être appropriée pour ce type d'initiative politique.

Un autre point de vue sur l'éducation des consommateurs a été donnée par Sanusi Lamido Sanusi, Gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, qui a souligné la nécessité



Kimanthi Mutua a été Président Directeur Général du Groupe K-Rep, une organisation axée sur la microfinance en Afrique. Il est actuellement membre associé de l'AFI.

de sensibiliser les banques sur l'inclusion financière, en posant la question : « Qui a besoin d'éducation le plus – les banques ou les consommateurs ? » Cela a, à son tour, soulevé d'autres questions intéressantes pour savoir en quoi consisterait l'éducation des consommateurs. Faut-il se concentrer uniquement sur l'éducation des consommateurs au sujet des produits bancaires classiques et la façon de se conformer aux pratiques bancaires classiques ? Ou devrait-elle aussi sensibiliser les banques à innover, à modifier ou à adapter leurs pratiques et produits afin de répondre aux besoins des populations non-bancarisées ? Il s'agit d'un point de vue très intéressant que l'AFI devrait explorer davantage. En réponse à la question du Gouverneur Sanusi, un participant a fait une suggestion qui mérite d'être explorée davantage : exhorter les institutions membres respectifs à promouvoir, à organiser ou à parrainer les ateliers de sensibilisation et de formation en matière d'inclusion financière pour les banques.

L'impact de l'inclusion financière sur la lutte contre la pauvreté et le développement économique est un autre défi majeur abordé lors du GPF. Comme indiqué à plusieurs reprises dans les discussions, et peut-être mieux expliqué par Njuguna Ndung'u, Gouverneur de la Banque centrale du Kenya, « l'inclusion financière n'est pas une fin en soi et doit se concentrer sur le développement économique. » Il n'y a aucun doute qu'on demandera très prochainement à l'AFI et au GPF d'y répondre car cette question continue à attirer l'attention et à croître en termes de visibilité. Ce défi a été bien articulé par un panéliste lors d'une session sur l'impact de l'inclusion financière sur l'économie réelle : « Nous opérons sur la base de la croyance, par opposition à la preuve et n'avons pas les outils pour évaluer l'impact réel sur l'économie réelle. »

Alors que la plupart des membres croient fermement que les politiques d'inclusion financière peuvent faire avancer l'économie réelle, certains pensent qu'il est nécessaire d'avoir d'autres interventions non financières pour lutter contre la pauvreté. En d'autres termes, une éthique de responsabilité sociale est nécessaire pour soutenir les politiques qui offrent une bonne analyse de rentabilisation.

Toutes ces observations soulignent la nécessité de développer des outils d'évaluation d'impact qui fourniront aux membres de l'AFI de bonnes données qu'ils peuvent utiliser pour démontrer l'impact de l'inclusion financière sur la lutte contre la pauvreté et le développement économique. Elles soulignent également la nécessité d'identifier les liens avec d'autres politiques et stratégies de réduction de pauvreté.

Arguments en faveur du financement des PME et questions sur l'alphabétisation financière

Par GABRIEL DAVEL

Les discussions au Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière 2012 de l'AFI ont, comme d'habitude, constituées un dialogue inestimable sur les priorités actuelles avec les banques centrales. Il est évident que les demandes importantes et contradictoires sont soumises à des banques centrales.

De nombreux bailleurs de fonds et institutions financières de développement visent les banques centrales avec un large éventail de questions, formulant des exigences extrêmes sur leurs ressources, souvent dans des domaines qui sont très éloignés du mandat de base des banques centrales. Une certaine prudence s'impose, car on court un risque réel de détourner les ressources des régulateurs au détriment des activités de base, ce qui soulève le risque de réglementation à moyen et à long terme. Les discussions sur l'alphabétisation financière et le financement des PME offrent des perspectives contradictoires.

Un mot d'avertissement quant au temps et aux ressources consacrés à des campagnes d'éducation financière. Celles-ci sont actuellement un thème brûlant et favori parmi les bailleurs de fonds et les agences de développement. Mais l'alphabétisation financière est-elle vraiment une priorité d'une banque centrale ? Y a-t-il pas d'autres agences mieux placées pour de telles interventions ? De nombreux commentateurs recommandent la prudence par rapport à la mesure dans laquelle les banques centrales s'impliquent dans ce domaine, et mettent en doute quelques-unes des stratégies mises en œuvre. Beaucoup de stratégies n'atteignent qu'une petite fraction du marché cible (par exemple, des séminaires « théâtres communautaires », ou livrets) ; suscitent peu d'intérêt chez les consommateurs, ou sont carrément ennuyeux (brochures et dépliants). De nombreux commentateurs se demandent si l'alphabétisation financière est vraiment une contrainte de base à l'inclusion financière, soulignant que les problèmes réels pourraient bien se trouver au niveau de l'offre, avec des produits inadaptés, des réseaux de distribution insuffisants, ou des structures de frais peu appétissantes.

Cependant, le message n'est pas entièrement négatif. Il y a beaucoup plus de soutien pour les stratégies axées sur la sensibilisation générale et les messages d'avertissement sur les produits à haut risque ou le risque de surendettement, ou la création de centres de sensibilisation sur des plaintes ou des systèmes de médiation. La sensibilisation accrue à travers les médias nationaux tels que la radio, la télévision ou les magazines populaires pourrait contribuer à une plus grande sensibilisation des consommateurs sans une ponction sur les ressources rares et peut être un ajustement approprié compte tenu d'autres activités d'un régulateur ou d'une banque centrale.



Gabriel Davel était précédemment Régulateur national du crédit en Afrique du Sud et est actuellement membre associé de l'AFI.

Un autre « thème brûlant » dans le contexte actuel est le rôle des banques centrales dans le financement des PME. En théorie, les mêmes réserves au sujet du détournement des ressources des fonctions de base de la banque centrale s'appliquent. Toutefois, dans ce cas, il y a de forts contre-arguments en faveur d'un rôle beaucoup plus actif pour les banques centrales et les régulateurs des banques. Dans une période de contraction financière, une contraction simultanée du crédit bancaire au secteur des PME pourrait dégénérer les fermetures d'entreprises et des pertes d'emplois, les deux augmentent le risque de crédit et l'instabilité financière. La réglementation de la banque a une incidence directe sur la transmission des chocs externes à l'économie réelle. Ceci s'applique à la pondération des risques et aux exigences de garanties, et plus encore à la tendance de certaines banques centrales d'accroître les exigences de dépôt ou de garantie en périodes de stress financiers. La formulation ou l'interprétation de la réglementation bancaire peut avoir un impact considérable sur la disponibilité du financement pour le secteur des PME en période de stress financier, ce qui provoque potentiellement une contraction du crédit intérieur qui va aggraver l'impact négatif d'un ralentissement externe.

Il y a même de plus forts arguments pour les banques centrales de soutenir les mécanismes tels que les bureaux de crédit ou les fonds de garantie des prêts. Ces mécanismes ont une valeur énorme tant pour l'accès des PME au financement ainsi que pour contribuer à la meilleure gestion des risques de crédit dans le secteur bancaire et une plus grande stabilité financière. Même si les banques centrales se sont concentrées uniquement sur la collecte et la publication de meilleures données sur les flux des financements au secteur des PME, cela pourrait déjà contribuer à une meilleure formulation des politiques dans ce secteur crucial.

Il y a une tendance dans la période actuelle de « post-crise financière » d'ajouter de plus en plus de responsabilités aux banques centrales. Ces nouvelles responsabilités ont un risque évident de détourner l'attention et les ressources rares loin de fonctions de base de la banque centrale à un moment où il peut moins se permettre de le faire. Le financement des bailleurs de fonds pour les nouveaux « thèmes brûlants » augmente nettement le risque de créer des régulateurs distraits. C'est un bon moment pour s'interroger sur la mesure dans laquelle les banques centrales doivent s'impliquer dans les sujets ésotériques tels que l'alphabétisation financière. Pourtant, il se pourrait bien aussi être un bon moment pour donner plus d'attention à un domaine tel que le financement des PME, ce qui a une incidence directe sur l'économie réelle et la création d'emplois ainsi que sur la gestion du risque de crédit et la stabilité financière.

Un aperçu du GPF 2012

Par EDUARDO CABRAL JIMENEZ

Le Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière 2012 de l'AFI a été un événement fructueux et réussi qui a réuni plus de 300 décideurs et régulateurs de haut niveau de plus de 80 pays à Cape Town, en Afrique du Sud. Ces régulateurs et décideurs ont également été rejoints par les personnalités dynamiques et les intervenants clés des organismes bilatéraux et multilatéraux, ainsi que des participants du secteur privé.

Lors de la séance plénière d'ouverture, les participants ont tenté de trouver des réponses et des points de convergence pour prouver le lien entre l'inclusion financière et les gains dans l'économie réelle. La majorité des participants – les régulateurs et les décideurs politiques engagés principalement à assurer la stabilité financière de leurs pays respectifs – ont également mené des discussions centrées sur l'existence des preuves d'une relation entre l'inclusion et la stabilité financière.

D'autres séances ont porté sur des questions actuelles et de pointe telles que les nouveaux modèles commerciaux en matière d'inclusion financière, la protection des consommateurs, la microassurance, les données de l'inclusion financière et les systèmes de paiement innovants. Ces séances ont également abordé les questions d'interopérabilité.

Les séances plénières et de divers groupes de travail ont constituées une riche source de discussions tant théoriques que pratiques pour les participants engagés à trouver des solutions pratiques et réalisables aux défis d'inclusion financière dans leurs pays. Les discussions, les débats et les discours au cours du GPF ont été donc un grand succès, comme en témoignent les nouveaux engagements pris en vertu de la Déclaration de Maya.

Pendant les séances auxquelles j'ai assisté, j'ai entendu à maintes reprises les participants parler de la nécessité d'assistance dans l'élaboration et / ou la révision de leurs cadres et stratégies d'inclusion financière au niveau national. L'AFI devrait peut-être envisager de dresser un inventaire des institutions membres ayant des stratégies nationales ou des cadres afin que les interventions adéquates puissent être entreprises (en fonction des besoins des membres).



Eduardo Jimenez Cabral a été un consultant en microfinance auprès de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement, du PNUD et d'autres organisations bilatérales. Il est actuellement membre associé de l'AFI.

D'un point de vue plus personnel, je pense que la première session plénière, « L'impact de l'inclusion financière sur l'économie réelle », était un peu décevant en termes de la qualité des débats, peut-être en raison de la pénurie de matériel de recherche et d'études. A l'avenir, comme ce thème continuera à susciter l'intérêt des membres du réseau de l'AFI, il pourrait être intéressant d'investir davantage dans les études, la recherche et la promotion des discussions approfondies entre les experts.

Trois étapes vers 2013

Par BEATRIZ MARULANDA

Trois thèmes d'inclusion financière se sont clairement démarqués au Forum mondial sur les politiques d'inclusion financière 2012 de l'AFI et seront sans aucun doute au centre des discussions de nombreux groupes de travail de l'AFI tout au long de 2013.

Tout d'abord, des efforts supplémentaires doivent être investis pour informer et fournir aux décideurs les éléments probants justifiant les avantages de l'inclusion financière pour les populations jusqu'ici exclus. Cet effort doit assurer que l'intérêt des régulateurs de mettre en place des cadres adéquats pour croître l'inclusion financière, ce qui semble être florissant dans le monde en développement, sera durable et ne se décolorera pas en cas de difficultés.

Deuxièmement, c'est la reconnaissance que une inclusion financière doit être soutenue par un partenariat public-privé pour assurer des résultats, certains ayant même considéré cela comme une condition préalable à l'inclusion financière durable. Une séance analysant l'expérience sud-africaine a souligné le fait qu'une feuille de route convenue par les parties prenantes (dans le cas de l'Afrique du Sud, la Charte du secteur financier) peut être utile dans le maintien du processus sur la bonne voie, et la façon dont les objectifs et les instruments de mesure doivent être mis au point pour le suivi de l'initiative, car ce n'est pas un processus facile.

Et troisièmement, il semble que les régulateurs ont un grand intérêt à élaborer et à lancer des stratégies d'éducation financière dans le but de promouvoir l'inclusion financière. Le point de vue selon lequel l'éducation financière est un élément important manquant est apparemment soutenu par un principe qui n'a pas encore été prouvé : que les clients exclus n'ont pas utilisé des produits financiers parce qu'ils ne savent pas comment les utiliser. Une approche différente suggère que les institutions financières n'ont pas été en mesure de concevoir des produits qui servent à la fois aux besoins de ces clients et sont soutenus par une solide analyse de rentabilisation. Puisque les institutions financières n'ont pas encore trouvé un moyen de desservir les segments de la population à faible revenu, en particulier avec des produits appropriés d'épargne et de microassurance, une attention particulière devrait être accordée lors du lancement de ces stratégies pour s'assurer que les consommateurs puissent s'en servir efficacement.



Beatriz Marulanda a travaillé comme consultante indépendante pour les secteurs public et privé en Colombie, ainsi que pour les institutions internationales comme la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement. Elle est membre associée de l'AFI.

De diverses expériences relatives au surendettement ont été mentionnées pour justifier l'éducation financière, mais ce qui doit être reconnu, c'est que le surendettement est souvent le résultat de fournisseurs de crédit irresponsables qui, en appliquant les taux d'intérêt très élevés pour couvrir les risques et les coûts opérationnels, n'ont pas octroyé des prêts de faible valeur de manière responsable. Il s'agit d'une grande préoccupation, mais elle doit être traitée par une réglementation qui punit les prêts irresponsables.



Alliance pour l'Inclusion Financière

AFI, 399 Interchange Building, 24th floor, Sukhumvit Road, Klongtoey - Nua, Wattana, Bangkok 10110, Thailand
t +66 (0)2 401 9370 f +66 (0)2 402 1122 e info@afi-global.org www.afi-global.org

 www.facebook.com/AFI.History  @NewsAFI